



PSA
Plateforme souveraineté
alimentaire d'organisations
membres de la FGC

AVEC LE SOUTIEN DE LA
FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION
Mettons le monde en mouvement

PHILEA



ATELIER D'ÉCHANGE ET APPRENTISSAGE SUR LE FINANCEMENT DU MONDE RURAL

DU 25 AU 30 SEPTEMBRE 2023 À GITEGA, BURUNDI



Conclusions & recommandations

Nous, représentantes et représentants d'institutions financières et organismes d'appui de pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, réunis à Gitega, République du Burundi, du 25 au 30 septembre 2023 en atelier international d'échanges et d'apprentissage sur les mécanismes et institutions d'épargne et de crédit efficaces en faveur de la promotion d'une agriculture durable, agroécologique et inclusive,

Convaincues du rôle fondamental de l'agriculture familiale pour éliminer la pauvreté, augmenter les revenus des populations et atteindre la souveraineté alimentaire,

Appelant à mettre en œuvre des solutions pratiques de manière urgente afin d'améliorer sensiblement l'accès des populations rurales aux services financiers de proximité,

Observant avec réjouissance l'essor et la multiplication d'initiatives communautaires en matière d'épargne et de crédit,

Constatant que malgré de nombreuses initiatives, mécanismes et dispositions pour mettre en œuvre des services financiers en milieu rural, les populations rurales restent largement à l'écart de tels services,

Déplorant que les quelques institutions financières implantées en milieu rural et collectant l'épargne rurale ont tendance à recycler cette épargne en milieu urbain,

Regrettant que des établissements formellement chargés du crédit agricole rural posent des conditions excluant la grande majorité des petites exploitations familiales, en dépit des incitations publiques mises en place,

Encourageant les institutions financières au service des communautés rurales à développer et renforcer leur actionnariat populaire et la représentation des communautés dans leur gouvernance afin d'éviter qu'elles en perdent le contrôle,

Reconnaissant l'existence de bonnes pratiques en matière d'épargne et de crédit qui produisent des résultats dans différents pays et contextes à pérenniser,

Conscient·es que ces situations sont différenciées en fonction des contextes nationaux et les institutions, législations et pratiques qui se distinguent d'un pays à l'autre, d'une communauté rurale à l'autre,

Nous appelons à une réorientation urgente des politiques, institutions et dispositions ayant trait à l'épargne et au crédit pour les populations rurales afin de rendre effectif un accès de ces populations aux services financiers de base et renforcer ainsi la production et les revenus des producteurs femmes et hommes en milieu rural,

Nous nous engageons à porter les conclusions suivantes de nos travaux :

1. Renforcer les nombreuses initiatives communautaires rurales en matière d'épargne et de crédit avec des dispositifs et mécanismes d'appui adaptés à leur essor,
2. Encourager les caisses rurales, tontines et autres associations villageoises d'épargne et de crédit à constituer des fonds d'épargne qui puissent à terme servir comme garantie totale ou partielle de crédits individuels ou collectifs sollicités,
3. Explorer toutes les formes et modalités de garanties pour couvrir le risque d'impayés de crédits, y compris des mécanismes de garanties partagées (parts emprunteurs ou des caisses villageoises, institutions financières, donateurs de la coopération internationale), les garanties matérielles personnelles (titres et certificats fonciers, biens à valeur monétaire - boisement, plantations, bétail, équipements), cautions solidaires et autres modalités,
4. Favoriser les coopérations, conventions et cadre de partage entre les institutions financières et les organismes d'appui afin de réduire les coûts d'accompagnement et de suivi,

5. Veiller à toujours souligner la différence entre un don et un crédit afin d'éviter les confusions parfois entretenues par des modalités d'appui au développement entre des gratuités conduisant à une dépendance et des investissements porteurs d'autonomie,
6. Identifier les activités et produits les plus porteurs, d'une part pour améliorer les conditions dans le monde rural et, d'autre part réinvestir l'épargne rurale dans le monde rural.
7. Encourager le dialogue et la réflexion permanente entre les institutions financières, les organisations paysannes, les ONG et les gouvernements sur les modèles de financement rural, les crédits, la protection sociale et les assurances agricoles et produits innovants à développer,
8. Améliorer la communication entre les emprunteurs et les prêteurs, et augmenter l'information autour des activités financées et des risques associés,
9. Examiner les mécanismes et dispositions de gouvernance dans les institutions financières desservant les populations rurales afin d'assurer aux hommes et femmes producteurs ruraux une représentation équitable et démocratique au sein des organes de gouvernance de ces institutions,
10. Veiller à intégrer, face aux pesanteurs socio-culturelles, des stratégies réelles d'autonomisation sociale et économique des femmes et des jeunes en milieu rural dans les mécanismes de financement du monde rural,
11. Déployer à large échelle et renforcer des programmes d'éducation financière visant à former et conscientiser les populations rurales sur le bon usage des mécanismes d'épargne, de crédit et d'investissement, avec des moyens de suivi adéquat,
12. Veiller à ce que les dispositions en matière de surendettement soient effectivement en place et puissent réduire ce risque réel (mise à jour régulière des bases de données des centrales de risque), mais également des dispositions au niveau des caisses villageoises et du suivi effectuée par les organismes d'appui,
13. Encourager la mise en place d'un cadre de concertation pour l'élaboration et l'adoption d'un code de bonne conduite des systèmes de financement communautaires, afin de préserver les principes et la bonne gouvernance de ces systèmes,
14. Demander aux institutions financières et organismes d'appui de continuer à partager et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'accès des populations rurales aux services financiers, et aux participantes et participants à l'atelier de Gitega de s'engager pleinement dans cette tâche,

Ces conclusions sont suivies de recommandations détaillées en annexe que nous avons élaborées ensemble et adoptées d'un commun accord.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

Le Gouvernement de la République du Burundi au travers de son représentant Monsieur le Gouverneur de la province de Gitega qui a généreusement accepté d'ouvrir nos travaux et nous a encouragé dans notre détermination à rendre les services financiers effectifs pour les populations rurales,

L'association ADISCO, son Secrétaire général Libère Bukobero et son équipe d'appui qui ont assuré l'organisation et la logistique de notre atelier avec une grande efficacité et amabilité,

Les populations rurales que nous avons eu le privilège de rencontrer dans les provinces de Ngozi, Bujumbura, Karusi et Gitega pour échanger sur leurs réalisations en matière d'épargne et de crédit,

Les autorités de l'administration locale des communautés visitées qui ont exprimé leur sympathie aux participants de l'atelier,

La Plateforme Souveraineté Alimentaire et sa coordinatrice Isabelle Lejeune, qui a facilité la préparation de cet atelier, en coopération étroite avec Alain Vergeylen de Philea et Philippe Egger de l'IREC.

La Fédération Genevoise de Coopération, qui a soutenu financièrement cet atelier, et en particulier sa représentante à Gitega Michaela Büschi, qui a participé à son organisation.

ADOPTÉES À GITEGA, BURUNDI, LE 29 SEPTEMBRE 2023